

①

5

Conseil des droits de l'homme

Quatorzième session

Item 6 : Adoption du rapport du groupe de travail suite à l'ÉPU de Madagascar

Intervention de la FIACAT

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La FIACAT et l'ACAT Madagascar notent avec satisfaction les engagements pris par le gouvernement malgache à l'issue de la septième session de l'Examen Périodique Universel de février 2010. Nous avons été sensibles à l'effort fourni par le gouvernement en répondant par écrit et à l'avance aux recommandations sur lesquelles il avait réservé sa réponse.

La FIACAT et l'ACAT Madagascar félicitent Madagascar d'avoir accepté la recommandation de la Suisse qui l'invitait à mettre en œuvre des mesures efficaces et à allouer des ressources suffisantes pour garantir le respect des normes internationales dans les prisons, notamment en ce qui concerne la nourriture, les soins de santé et l'hygiène.

Nos organisations rappellent en effet que les conditions de détention à Madagascar restent inquiétantes et assimilables à des mauvais traitements. Alors que la situation s'était améliorée entre 2005 et 2007, celle-ci se détériore nettement, notamment depuis la crise politique qui a agité le pays en janvier 2009. Par ailleurs, la malnutrition constitue la cause principale de mortalité en milieu carcéral.

Avec le Chili, la FIACAT et l'ACAT Madagascar encouragent Madagascar à adopter des mesures efficaces pour prévenir la torture et les autres formes de mauvais traitements et pour limiter la durée de la garde à vue ou de la détention avant jugement.

Nos organisations rappellent que dans la pratique les arrestation en fin de semaine sont courantes et conduisent de fait à une détention de plus de 48 heures sous prétexte que les jours non ouvrables ne sont pas comptés. Le déferrement ne s'opère alors que le lundi.

La FIACAT et l'ACAT Madagascar regrettent que le gouvernement malgache ait refusé les recommandations de l'Italie, la Suède, la Norvège et l'Espagne l'encourageant à inscrire dans son droit interne l'abolition de la peine de mort. La FIACAT et l'ACAT Madagascar suivront avec attention le débat que le gouvernement entend organiser sur la question.

Merci Monsieur le Président